

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

L'ÉDITEUR CANADIEN.



L. P. NORMAND, Éditeur-Propriétaire.

LÉGENDE CANADIENNE.

LE

CHIEN DORÉ.

AU commencement du XVII^e siècle, Québec était loin d'être une métropole populeuse et commerçante, comme elle l'est actuellement. Quoiqu'il en soit, son extension prit des bornes plus larges, quoique ses transactions mercantiles avec le vieux monde en fissent un comptoir estimé et jaloué en Europe, le nombre de ses habitants était bien peu considérable et à peine quelques navires d'un faible tonnage venaient-ils chaque année jeter l'ancre dans sa baie. Le village de la *Pointe-Lévi*, qui promet maintenant d'embrasser bientôt les proportions d'une cité, naissent alors. Une petite quantité de cabanes en bois, résidences de pêcheurs, étaient tout ce qui le composait. Cette aggrégation de magasins, stores, manufactures, quais, etc., qu'on aperçoit à présent dans ce que nous appelons la Ville basse, n'existait point. Une vingtaine de

pieux fichés dans le fleuve avec des planches de sapin pour contreforts; deux ou trois jetées au milieu du Saint-Laurent, voilà pour nos *wharves* et notre port.

Seule la partie élevée de Québec renfermait des habitations ou édifices d'une importance réelle. Confinée, à cette époque, dans les étroites limites du *Cap Diamant*, notre majestueuse citadelle n'était guère qu'un fort de modeste apparence redoutable uniquement par sa situation naturelle. Pour parvenir à la Ville basse, il fallait gravir un sentier sinueux, abrupte, grossièrement taillé dans le roc et presque inaccessible aux voitures.

Vers 1712, débarqua à Québec, un émigrant français du nom de Philibert. Il arrivait de Bordeaux. Des contrariétés intérieures l'avaient engagé à chercher un refuge en Canada. C'était un homme de moyenne taille, à la figure intelligente et hardie. Son front était large de découverte; ses traits anguleux et saillants. Il avait le nez long, busqué, les lèvres fines, et aux commissures un léger pli indice d'un esprit ironique et railleur.

Le fameux François Bigot, ce rat qui rongerait les Canadiens jusqu'aux haillons, avait alors la surintendance de la Colonie.

Il était, on le conçoit, peu populaire, et sa rapacité était devenue proverbiale, à tel point qu'on rapporte qu'une princesse de la maison de France disait : "Quand je songe à la fortune de Bigot, je me demande si les murailles de Québec sont d'or."

Frondeur comme tout bon Gascon, Philibert trouva promptement le moyen de décocher quelques brocards contre l'avidé intendant. Celui-ci, d'abord, parut ne pas trop se soucier des pointes que lui lançait l'ex-négociant ; mais à la fin, il s'en émut et tracassa son subonné. Le Bordelais néanmoins faisait d'excellentes affaires. Au talent industriel, il joignait les capacités du spéculateur, et, insensiblement il devint l'un des plus opulents citoyens de Québec. Généreux et indigné des extractions de Bigot, il s'était décidé à se rendre à Paris pour y déposer ses plaintes et celles des malheureux colons pressurés par la cupidité du commissaire royal. En attendant, il se bâtissait sur le flanc de la montagne près la porte de Prescott, dans la rue Buade, un superbe hôtel. Mais incapable de résister au penchant de son caractère mordant et caustique, il voulut frapper d'un stigmate indélébile la mémoire de Bigot. En conséquence sur la façade de sa maison, au-dessus de la porte d'entrée, il fit sculpter en relief un chien rongeur un os. Au bas se lisait l'épigramme suivante :

"Je suis un chien qui ronge l'os,
 "En le rongeur je prend mon repos,
 "Un temps viendra qui n'est pas venu,
 "Que je mordrai qui m'aura mordu."

Je vous laisse à penser qu'elle fut la rage de Bigot, en constatant le tour infernal du maudit Gascon. Il jura de se venger et malheureusement tint sa parole.

Soudoyant un spadassin de garnison, et lui promettant un grade dans l'armée, il le détermina à tuer l'imprudent marchand. C'était difficile, car Philibert était sur ses gardes et son nom jouissait d'une haute

faveur parmi les Québécois dont il soutenait sans cesse les intérêts. Le soudard se résolut à attirer sa victime dans un piège. Sachant l'amour de l'émigré pour les pauvres, un soir il lui envoya un mendiant qui réclamait, à grands cris, quelque assistance pour sa famille. "Mes pauvres enfants n'ont pas mangé depuis ce matin, lui dit cet homme, oh ! monsieur, pour l'amour de Dieu ! venez-nous en aide !"

Philibert aimait à s'assurer par lui-même des besoins de ses protégés.

—Où demeurez-vous ? demanda-t-il au mendiant.

—En bas du Cap, répondit celui-ci.

—C'est bien ; dans un quart d'heure, je serai chez vous.

Cinq minutes après, il sortait seul et sans armes.

Les ténèbres étaient profondes : de gros nuages noirs roulaient péniblement dans le ciel et le vent soufflait avec violence. Au pied de la montagne, le Saint-Laurent grondait, en brisant ses ondes contre la grève solitaire. Une sorte de tristesse lugubre flottait dans l'air, mais la crainte était inconnue au Bordelais, et d'ailleurs n'allait-il pas faire une bonne œuvre !

Il chemina sans obstacle jusqu'au mur d'enceinte, mais au moment où il franchissait la poterne, il reçut par derrière un coup d'épée qui lui traversa la poitrine de part en part.

—Mon Dieu ! râla l'infortuné.

Cette exclamation fut perdue dans les mugissements de la tempête.

Philibert tomba à la renverse. Il était mort !

Le lendemain, la rumeur publique accusa hautement Bigot et son complice de ce meurtre abominable. Mais l'intendant était le Maître la légalité n'avait aucune prise sur lui. Il fit échapper l'instrument de son forfait et continua paisiblement à s'engraisser des sueurs du peuple Canadien.

jusqu'à son retour en France en 1761. Là il fut accusé de privarication, disgracié, jeté à la Bastille où il resta onze mois, et finalement exilé.

On rapporte qu'un frère de Philibert poursuivit l'assassin aux Indes Orientales où il s'était réfugié, et qu'il le tua sur une place de Pondicherry; pourtant ce récit peut-être contrové.

Quoiqu'il en soit, la maison qu'avait construite Philibert, dans la rue Buabe, fut à tout jamais célèbre. On s'occupait de la conserver intacte et à cette heure on peut encore y voir l'emblème et l'inscription dont nous avons parlé.

L'édifice a simplement changé de destination: d'habitation privée il est devenu monument public. C'est aujourd'hui le Bureau de Poste de Québec.

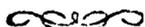
UN CHRONIQUEUR.

LITTÉRATURE CANADIENNE.

ESQUISSES INDIENNES.

FELLUNA,

LA VIERGE IROQUOISE.



IV.

LE SERMENT.

(Suite.)

Le silence avait remplacé le tumulte. Le calme de la nuit contrastait avec les passions qui agitaient le cœur du Gros-Renard. Tout-à-coup, il crut ouïr des plaintes: il suspendit le pansement de sa blessure et prêta une oreille attentive. Il n'entendit que le cri de l'écureuil, le bourdonnement des insectes nocturnes, le bruissement du feuillage, au travers duquel les oiseaux passaient dans leur vol inquiet, et les mille bruits qui animent la solitude. Il appliqua de l'amadou sur sa plaie, afin d'arrêter l'écoulement du sang. Il entourait son bras blessé d'une bandelette, lorsqu'il distingua parfaitement des gémissements

humains. Il prit un brandon enflammé et se dirigea vers l'endroit d'où semblaient partir les plaintes. Sur les feuilles ensanglantées, il trouva un Huron, dont il avait fracturé l'os d'une jambe, en déchargeant son arquebuse.

Le Huron jeta un regard de désespoir sur son membre blessé; ne pouvant fuir, il attendit stoïquement que l'Iroquois lui donnât la mort. Le Gros-Renard avait levé sa hache et la faisait tourner au-dessus de la tête du malheureux, comme s'il avait pris plaisir à prolonger ses angoisses. Son terrible tomahawk n'avait plus qu'un tour à faire avant de frapper, lorsqu'il l'arrêta brusquement dans ses évolutions.

—Ta blessure est-elle grave? demanda-t-il au Huron.

Celui-ci fit un signe de tête affirmatif; il n'était pas encore assez remis de l'émotion que lui avait fait éprouver l'approche de la mort, pour avoir la force d'articuler un seul mot.

Le Gros-Renard sonda la plaie du Huron très attentivement.

—Véneres-tu les maritoux? demanda-t-il encore au blessé.

Celui-ci répondit qu'il les respectait et les craignait.

—Aimes-tu la vie? s'informa le Gros-Renard.

—Pour la conserver, dit le Huron, j'exécuterais tout ordre que tu me donnerais, pourvu qu'il ne fût pas en opposition avec les intérêts de ma nation.

—Eh bien! jure par le Grand-Ésprit que tu iras à Tenaustaya (St.-Joseph) aussitôt que tu pourras marcher, pour t'y informer de la manière dont tes compatriotes auront traité la captive qu'ils emmènent, et que tu viendras m'en instruire dans l'endroit que je t'aurai désigné.

Le Huron fit le serment qu'on exigeait de lui.

Les Indiens connaissent ce qu'il y a d'essentiel dans la médecine. Cet art est plus avancé chez eux qu'on ne le pense ordinairement. En très peu de temps, ils rendent la santé à des personnes réputées incurables par les docteurs européens. La guérison des blessures est le chef-d'œuvre de leurs opérations. Le Gros-Renard entrepris de traiter celle du Huron ainsi que la sienne. Après quelques jours de soins assidus, ses efforts furent couronnés:

de succès. Les deux guerriers passèrent ce temps dans l'éclaircie où ils s'étaient battus, vivant de provisions que le parti d'Ontago avait abandonnées en prenant la fuite.

V.

L'ADOPTION.

Tueur-de-Caribous—ainsi s'appelait le Huron que nous avons vu avec le Gros-Renard—partit pour la bourgade de St.-Joseph, dont sa cabane faisait partie. Ce fut le soir qu'il y arriva. Les femmes et les enfants, le prenant pour un spectre, se sauvèrent à son approche. Les hommes, qui l'avaient cru rendu aux heureux territoires de chasse, témoignèrent la joie que leur causait son retour inattendu par des chants et des danses. Ses amis s'accablèrent de questions; mais, sans arrêter, il se dirigea vers son wigwam, prétextant le besoin de se reposer. Sa vieille mère, avertie de son arrivée, l'attendait à la porte; derrière elle, se tenait une jeune fille, que Tueur-de-Caribous reconnut pour l'Iroquoise faite prisonnière par Ontago.

Les Hurons, de même que les autres nations de l'Amérique du Nord, faisaient périr dans les flammes leurs prisonniers, à moins que quelqu'un de la tribu ne les adoptât. La condition de ceux dont la vie avait été sauvée de cette manière était aussi douce qu'était cruelle celle des condamnés à mort. Ils n'étaient pas traités comme des esclaves, mais plutôt comme des compatriotes. Lorsqu'ils étaient adoptés, ils assistaient à un grand festin, donné en leur honneur aux amis de la famille à laquelle ils allaient être incorporés. Dès ce moment, ils jouissaient des droits de citoyen dans leur nouvelle patrie. Souvent, ils prenaient même le nom de quelque guerrier défunt. Si celui qu'ils ressuscitaient avait été chef, ils lui succédaient dans son autorité. Cependant, s'ils s'étaient enfuis dans leur pays et qu'ils eussent eu le malheur d'être repris, ils auraient été brûlés à petit feu.

La mère de Tueur-de-Caribous, croyant son fils péri et se trouvant sans appui par sa mort, avait adopté Felluna.

Le lendemain de l'arrivée de Tueur-de-Caribous, ses amis le cherchèrent pour lui entendre raconter ses dernières aventures; mais, quelque soin qu'ils prissent, ils ne le

purent trouver. Sa mère pensant qu'il chassait dans les bois voisins, l'attendit en vain durant la journée. Le mystère couvrait de son manteau cette étrange disparition. Personne ne l'avait vu sortir du village. Nul chasseur ne l'avait rencontré dans la forêt.

Le soleil se refléta quinze fois sur les eaux de la baie de Notawasaga, sans que le moindre incident jetât quelque lueur sur le sort de Tueur-de-Caribous.

Quelques habitants de la bourgade, qui n'étaient pas encore chrétiens, prétendirent que les maritons n'avaient pas voulu admettre Tueur-de-Caribous dans les heureux territoires de chasse, parce qu'il avait abandonné leur culte. Ils ajoutèrent, d'un ton triomphant, qu'il était condamné à errer, sans armes, sur la terre, ne pouvant scalper un ennemi ni abattre une pièce de gibier.

Le Père Daniel, durant ce temps, instruisait Felluna des dogmes de la religion. De même que certaines fleurs, s'épanouissant, laissent descendre au fond de leur calice les bienfaisants rayons du soleil, de même, son cœur s'ouvrait à l'amour divin. La jeune Iroquoise n'eut besoin que de connaître que Jésus était mort pour elle et l'avait aimée le premier, pour qu'elle le payât d'un saint retour. Le doute, comme un voile épais, n'empêchait pas la lumière de l'Evangile de dissiper, dans son esprit, les ténèbres du paganisme. Elle, qui vivait sur une terre étrangère et qui avait été arrachée à l'affection de sa famille, comprenait combien était héroïque le dévouement des missionnaires. Elle était convaincue que leur exil volontaire ne pouvait être inspiré que par les trois vertus qu'ils prêchaient, la Foi, l'Espérance et la Charité. Elle avait raison. Les missionnaires n'avaient pas renoncé aux jouissances de la vie pour évangéliser de pauvres sauvages, s'ils n'eussent pas aimé leur prochain comme eux-mêmes, afin de mériter l'amour de Dieu. Ils n'auraient pas affronté la martyre, s'ils n'avaient pas cru aux vérités qu'ils enseignaient et qu'ils n'eussent pas espéré la récompense de leurs travaux apostoliques.

ERASTE D'ORSONNENS.

(La suite au prochain numéro.)